



Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe

4, Cité Artisanale de Bergevin – 97110 POINTE-A-PITRE

☎ : (0590) 82.34.61 / 90.11.43 - ☎ : (0590) 91.04.00

E-Mail : cgtg.confederation@wanadoo.fr

Pointe-à-Pitre, le 09 décembre 2022

A BAS LA RÉPRESSION ANTI SYNDICALE !

Le **vendredi 09 décembre 2022**, après 3 jours de garde-à-vue, le juge d'instruction a décidé de transférer Didier DYVRANDE, dirigeant de l'UGTG, en Martinique.

C'est une provocation !

La Confédération Générale du Travail de la Guadeloupe **DÉNONCE** l'arrestation et le transfert de DYVRANDE en Martinique.

Il est un fait certain qu'aucune organisation syndicale et aucun militant ne sont à l'abri de tels actes.

LA CGTG APPELLE tous les dirigeants et militants des organisations à la plus grande vigilance.

LA CGTG RÉAFFIRME que seule la grève générale **illimitée** mettra un terme aux attaques et aux intentions combinées du patronat et du pouvoir judiciaire.

Pour ce faire, la **CGTG APPELLE** tous les travailleurs à multiplier les Assemblées Générales pour préparer, sérieusement en prenant le temps nécessaire, l'appel à la grève générale **illimitée**.

**VIVE LA LUTTE DES TRAVAILLEURS
ET DE LA POPULATION LABORIEUSE !**

**SOLIDARITÉ TOTALE
CONTRE LA RÉPRESSION ANTI-SYNDICALE !**


Le Secrétaire Général
Monsieur Jean-Marie NOMERTIN
